



Saint-Max, le 24 octobre 2018

Auto-école Maxdrive

132, avenue Carnot

54130 Saint-Max

contact@autoecole-maxdrive.fr

03 83 21 56 73

Agrément n° E 15 054 00070

SIRET : 810 614 040 00014

R.C.S. Nancy

PARCOURS DE FORMATION

PERMIS AM

1. Préambule des cours Permis AM

Le permis AM est une formation obligatoire pour conduire, dès 14 ans, un cyclomoteur ou un quadricycle léger qui n'excède pas 50 cm³ ni une vitesse de 45 km/h.

2. Déroulement de la formation :

L'enseignant, titulaire d'une autorisation d'enseigner de la mention deux roues, anime les cours de sécurité routière en salle, les cours hors circulation et en circulation pour le permis AM.

Pour la formation théorique des outils pédagogiques conforme au REMC (Affiche, tableau blanc etc...) sont mis à disposition des élèves pour faciliter leurs apprentissages.

1.1 Cours théoriques en présentiel (durée 1h)

Les cours théoriques AM deviennent des passages obligés pour acquérir les savoirs liés au nouveau code de la route. Les élèves s'entraîneront avec le livret spécifique AM.

Les cours théoriques sont classés selon 4 thématiques :

✓ **Réglementation :**

- ❖ *Le permis AM,*
- ❖ *La formation,*
- ❖ *Véhicule concerné,*
- ❖ *Les documents obligatoires.*

✓ **Équipement :**

- ❖ *Pourquoi ?*
- ❖ *Lequel ?*
- ❖ *Le casque, blouson, gants, chaussures.*

✓ **Accidents :**

- ❖ *Constat chiffré,*
- ❖ *Les causes,*
- ❖ *En cas d'accident,*
- ❖ *Le constat à l'amiable.*

✓ **Signalisation :**

- ❖ *Tu ralentis lorsque ...*
- ❖ *Tu n'as pas le droit de ...*
- ❖ *Tu es obligé de ...*
- ❖ *Es-tu prioritaire ...*
- ❖ *Autres panneaux ...*
- ❖ *Les marquages au sol ...*
- ❖ *Stationnement ...*

1.2 Formation pratique hors circulation (durée 2h)

La formation pratique permet l'apprentissage de la maîtrise du véhicule deux roues hors circulation et comprend notamment les apprentissages à l'installation sur le véhicule deux roues et vérifications d'usage, au déplacement du véhicule à l'arrêt, au démarrage et arrêt de précision, à l'équilibre à l'allure lente et rapide, et aux évitements et freinages d'urgence.

L'élève est enfin formé à tenir l'équilibre à petite vitesse avec et sans passager, en ligne droite et en virage.

1.3 Formation pratique en circulation (durée 4h)

À l'issue de la formation du permis AM en circulation, l'élève doit être capable de circuler en et hors agglomération en appliquant les règles de conduite du code de la route et être sensibilisé aux risques de la conduite d'un véhicule deux roues et aux situations présentant des difficultés particulières.

3. Moyens et outils disponibles

- ✓ Un enseignant de la conduite titulaire de l'autorisation d'enseigner avec la mention deux roues,
- ✓ 1 élève maximum par formation au permis AM,
- ✓ Une salle de cours collectifs avec tableau blanc, rétro projecteur et matériels pédagogiques,
- ✓ Piste sécurisée à 2 minutes à pied de l'auto-école Maxdrive :



- ✓ Une piste sécurisée pour la partie pratique hors circulation de la formation, située à 11 minutes de l'auto-école Maxdrive :



- ✓ 1 gilet de sécurité auto-école et des appareils de communication en conduite,
- ✓ Livre de code, livret d'évaluation,
- ✓ À l'issue des sept heures de formation, l'auto-école Maxdrive remettra une attestation de formation valable quatre mois en attendant l'émission du titre définitif,
- ✓ L'auto-école Maxdrive s'occupera des démarches administratives pour l'élève.